

INSCRIPTIONS AUX ECOLES POUR LA RENTREE 2018/2019

Quels enfants sont concernés ?

- Les enfants nés en 2015 qui auront 3 ans au plus tard le 31/12/2018.
- Les enfants nés en 2012 qui feront la rentrée au CP
- Les enfants arrivant d'une autre école

Se présenter à l'école Maternelle et à l'école Élémentaire :

Le lundi 28 mai 2018 de : 16h45 à 18h00

**Le mardi 29 mai 2018 de : 09H00 à 11h00
14h00 à 16h00**



Documents à fournir

- pré-inscription de votre enfant en Mairie **pour tous les enfants concernés** et pour les enfants nés en 2015 et les nouveaux arrivants : apporter livret de famille, justificatif de domicile et copie CNI des parents
- Livret de famille.
- Carnet de santé avec vaccinations à jour.
- Certificat de radiation
- Copie extrait jugement si divorce / garde enfant